



RAPPORT ÉTUDE SITUATION DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME PAR PAYS D'ACTION DE CARÊME SUISSE AU SÉNÉGAL

Rapport Provisoire

Décembre 2016

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1 : Contexte, justification et objectifs de l'étude	5
1.1 Contexte et justification de l'étude	5
1.2 Objectifs et résultats attendus de l'étude	7
Chapitre 2 : Approche méthodologique	8
2.1 Approche méthodologique	8
2.2 Le protocole de l'étude	8
2.2.1 La recherche documentaire	8
2.2.2 La confection et la finalisation des instruments de collecte	8
2.2.3 Les procédures de collecte et d'analyse des données	9
2.2.4 La production et le partage des résultats de l'évaluation	9
3.3 Les procédures d'échantillonnage	9
Chapitre 3 : Les questions foncières et l'exploitation des terres	14
3.1 Accessibilité à la terre	14
3.2 Le mode d'acquisition des terres	14
3.3 Les superficies emblavées	15
3.4 La fertilité de terres emblavées	15
Chapitre 4 : les spéculations agricoles et maraichères	16
4.1. Les spéculations agricoles	16
4.2. Les spéculations maraichères	16
Chapitre 5 : Les semences	18
5.1 L'origine des semences	18
5.2 L'appréciation de la qualité des semences	18
Chapitre 6 : Les engrais	20
6.1 Les différents types d'engrais utilisés par les producteurs	20
Chapitre 7 : Pratique de l'agro écologie	21
Chapitre 8 : La gestion de la période de soudure	25
8.1 Le niveau de recours aux prêts	26
8. 2 Destination des prêts reçus	28
8.3 Montants et situation du remboursement des prêts	29
8.4 Appréciation des membres par rapport aux prêts	30
Chapitre 9 : Les autres services des calebasses	32
9.1. La situation des conventions locales	32
9.2. Les pirogues collectives	32
9.3 Les services d'intermédiation avec les communes	33
Des pistes d'amélioration en guise de conclusion de l'étude sur la SIRPPP	34

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des calebasses par niveau.....	13
Figure 2 : Répartition des terres selon le mode d'accès	14
Figure 3 : Superficies emblavées.....	15
Figure 4 : Répartition des spéculations agricoles	16
Figure 5 : Répartition des spéculations agricoles	17
Figure 6 : Origine des semences.....	18
Figure 7 : Appréciation de la qualité des semences.....	18
Figure 8 : Typologie des engrais utilisés	20
Figure 9 : Membres ayant reçu une formation sur les techniques agro écologiques	21
Figure 10 : Répartition des bénéficiaires en fonction des contenus de formation.....	22
Figure 11 : Durée de la période de soudure	25
Figure 12 : Fréquence des prêts.....	27
Figure 13 : Nature des prêts	28
Figure 14 : Répartition des montants empruntés par les membres	29
Figure 15 : appréciation des délais de remboursement des prêts.....	30

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1: Nombre d'adhérents aux calebasses en fonction des OP	11
Tableau 2 : Récapitulatif des calebasses et membres enquêtés	11
Tableau 3 : caractéristiques des calebasses et membres enquêtés	12
Tableau 4 : Niveau de pratique de l'agriculture biologique en fonction des sexes	22
Tableau 5 : Synthèse des pratiques agricoles	24
Tableau 6 : Synthèse des pratiques maraichères	24
Tableau 7 : Montant mobilisé par les calebasses de solidarité	26
Tableau 8 : Bénéficiaires des prêts en fonction du genre.....	26
Tableau 9 : Fréquence des prêts en fonction des niveaux des calebasses.....	27
Tableau 10 : Répartition des prêts en fonction des besoins	28
Tableau 11 : Destination des prêts en fonction du sexe	29
Tableau 12 : Niveau de remboursement des prêts en fonction des types de calebasses	30
Tableau 13 : Niveau de couverture des coûts pour nourriture scolarisation et santé.....	31
Tableau 14 : Nombre d'action de plaidoyer mené pour l'accès aux services sociaux de base.....	33

Chapitre 1 : Contexte, justification et objectifs de l'étude

1.1 Contexte et justification de l'étude

Le contexte est une dimension à ne pas négliger. En effet, selon Desrosiers et al. (1998), « le contexte politique et organisationnel à l'intérieur duquel s'effectue une étude revêt une grande importance dans le domaine du développement ».

Action de Carême Suisse (Fastenopfer) est une organisation d'entraide des catholiques en Suisse. Elle s'engage au Nord comme au Sud pour un monde plus juste ; un monde dans lequel les hommes et femmes vivent dans la dignité sans souffrir de la faim et de la pauvreté.

Action De Carême Suisse travaille au Sénégal sur la thématique de la soudure et l'endettement depuis 2005, en appuyant 12 partenaires nationaux à travers la mise en œuvre de huit stratégies qui structurent le programme par pays au Sénégal : La calebasse de solidarité, le champ/grenier/espace collectif, le commerce équitable, la convention locale, le consommer local, la valorisation de la culture, la promotion de la santé humaine et l'accès aux services sociaux de base. Toutes ces huit stratégies utilisent la traditionnelle solidarité qui a toujours servi de système de sécurité sociale pour les communautés les plus démunies, notamment dans les milieux ruraux africains.

En actionnant ces huit stratégies par une approche partenariale (AdC qui appuie, les partenaires locaux qui accompagnent les communautés, les organisations communautaires de base qui mettent en œuvre directement pour elles- mêmes et pour les communautés villageoises...), la démarche s'appuie sur les savoirs endogènes, les capacités et les compétences locales afin de redonner confiance aux collectivités de base pour inventer une nouvelle manière de faire face solidairement à leurs problèmes quotidiens.

La force de cette démarche dite « d'autopromotion » réside certainement dans le portage du programme par des partenaires locaux choisis dans différents contextes géographiques et socio-culturels (approche territoriale) et ayant un ancrage social solide dans leurs milieux (légitimité), mais aussi sur la position centrale qu'occupent les organisations communautaires de base dans l'ensemble du processus (conception, mise en œuvre, programmation et évaluation...).

A partir d'avril 2016, AdC et ses partenaires du Sénégal ont élaboré un nouveau programme pour la période 2017-2022 avec trois priorités globales :

- **La promotion de l'autonomisation solidaire pour l'accès à une alimentation sécurisée, la santé et l'éducation**
- **La promotion de l'agriculture durable au sein des exploitations familiales et des communautés**
- **Le plaidoyer/lobbying pour l'accès aux services sociaux de base, au foncier et aux autres besoins particulièrement pour les femmes et les couches vulnérables**

Ces trois priorités du nouveau programme par pays visent entre autres objectifs :

- 1- L'accès autonome à une alimentation suffisante, saine et variée, à des soins de qualité et à proximité et à une éducation adaptée et de qualité ;

- 2- L'existence d'exploitations familiales autonomes et renforcées mettant en place des systèmes de production efficaces qui ne mettent pas en péril les bases écologiques.
- 3- L'assurance d'un accès équitable aux services essentiels dans le cadre des droits économiques sociaux et culturels (DESC) au centre desquels il faut compter un capital foncier préservé, sécurisé et valorisé localement.

Parmi les nombreux indicateurs identifiables à partir de ces priorités, deux principaux indicateurs de résultats ont été choisis pour être renseignés dans le cadre de ce travail : il s'agit :

- ✓ **Du pourcentage des personnes (hommes et femmes) membres des calebasses de solidarité ayant traversé la soudure et couverts leur coûts pour la nourriture, la scolarisation et la santé avec leurs propres moyens**
- ✓ **Du pourcentage des hommes et des femmes membres des calebasses de solidarité qui pratiquent l'agro-écologie (sans engrais, ni pesticides chimiques et utilisant les semences paysannes).**

En renseignant ces principaux indicateurs, on construit avec les concernés une base de données initiales (au démarrage du nouveau programme par pays) pour servir de référence aux évaluations participatives ultérieures afin de bien mesurer les performances accomplies.

Dans le cadre de la construction de cette base de données, l'étude a pris en compte trois enjeux fondamentaux :

- Les différences liées aux activités

Cet enjeu est central dans le cadre de cette étude. En effet les producteurs au sein des ménages, membres des calebasses de solidarité n'ont pas les mêmes domaines d'activités et ne s'investissent pas dans les mêmes spéculations lors de leurs activités de productions agro-écologiques. Il peut s'avérer utile dans les indicateurs de considérer ces différences d'activités de productions.

- Les particularités liées aux régions

L'étude concerne les douze organisations locales partenaires d'ADC qui proviennent de sept régions différentes du Sénégal. Chacune de ces régions dispose d'une situation et d'un cadre économique différents. Il faudra ainsi dans l'étude bien documenter les spécificités régionales en termes d'activités socio – économiques pour pouvoir avoir plus tard, une lecture comparative des résultats de chaque organisation locale

- Les différences liées au genre

Cet enjeu a une importance capitale dans la réalisation de l'étude, car les interventions d'ADC ont aussi beaucoup ciblé la clientèle féminine. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la démarche de collecte des données ainsi que les analyses devront mettre en évidence de manière spécifique la situation de référence des femmes dans leurs stratégies de lutte contre la soudure mais aussi dans leurs activités de production agro – écologiques.

1.2 Objectifs et résultats attendus de l'étude

L'objectif global de la mission est de contribuer à une meilleure efficacité du système de suivi évaluation qui sera mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du programme par pays (2017 – 2022) d'Action de Carême Suisse (ADC) au Sénégal.

De façon spécifique, il s'agit :

- D'impliquer les différents partenaires du PPP-Sénégal dans la définition des indicateurs de départ (situation de référence) du nouveau programme 2017 – 2022 ;
- De collecter les informations pour renseigner deux indicateurs de résultats du programme à savoir :
 1. Les membres des calebasses (hommes et femmes) ayant traversé la soudure et couverts leurs coûts pour la nourriture, la scolarisation et la santé avec leurs propres moyens (stratégies du PPP) ;
 2. Le pourcentage des hommes et des femmes membres des calebasses qui pratiquent l'agro écologie (sans engrais et pesticides chimiques et en utilisant les semences paysannes).

Au sortir de l'étude les résultats suivants sont atteints :

- Une participation effective des différents partenaires d'ADC au processus de collecte des indicateurs du programme par pays (2017 – 2022) d'Action de Carême Suisse (ADC) au Sénégal ;
- L'existence d'une base de données sur deux indicateurs du programme par pays (2017 – 2022) d'Action de Carême Suisse (ADC) au Sénégal.

Chapitre 2 : Approche méthodologique

2.1 Approche méthodologique

Durant tout le long de l'étude notre approche méthodologique est structurée autour de 2 dimensions principales :

- une dimension qui est essentiellement participative, inclusive et collaborative à toutes les étapes de la recherche. Pour ce faire, toutes les parties prenantes (coordination nationale, chargée de programmes, organisations locales partenaires, structures techniques, sympathisants.... ...) ont été impliquées dans toutes les étapes à travers des rencontres fréquentes de validation (de la méthodologie, du planning de travail, des outils de collecte, des stratégies d'analyse, et de partage des résultats..).
- une dimension centrée sur l'utilisation des services prévue par les bénéficiaires selon le concept même de Patton (2009). En particulier, cette utilisation sera aussi instrumentale (Alkin et Taux, 2003) car les résultats issus de cette étude vont constituer une base de données pour permettre une appréciation future du niveau d'atteinte des résultats et de la performance de l'intervention d'ADC.

2.2 Le protocole de l'étude

L'orientation méthodologique de l'étude qui repose sur une dimension essentiellement quantitative s'articule autour de quatre phases : (i) la recherche documentaire ; (ii) la confection et la finalisation des instruments de collecte ; (iii) les procédures de collecte et d'analyse des données ; et (iv) la production puis le partage des résultats.

2.2.1 La recherche documentaire

Elle fait suite à la rencontre de cadrage tenue le 13 Octobre dans les locaux même d'Agribio services en présence des deux consultants, du responsable d'agribio services et de son assistante. Cette rencontre fut l'occasion d'échanger sur le contexte et les objectifs de l'étude et d'insister sur le fait que l'étude concerne les membres des calebasses pris individuellement et prend l'année 2016 comme année de référence.

La recherche documentaire proprement dite s'est effectuée suivant deux axes :

- Le premier axe a permis d'exploiter les documents opérationnels et pertinents (rapport d'évaluation, mémoires sur les calebasses...) puis de disposer d'informations porteuses de sens qui permettent déjà d'avoir un aperçu sur les spécificités des calebasses de solidarité en termes de soubassements théoriques, d'objectifs, de structuration et de mode de fonctionnement.
- Le second axe de la recherche documentaire s'est orienté vers d'autres documents plus généraux davantage centrés sur l'approche agro écologique et sur les principes à prendre en compte dans des études similaires.

Cette étape a débouché sur la confection et la validation des outils de collecte.

2.2.2 La confection et la finalisation des instruments de collecte

Conformément à la dimension essentiellement quantitative de l'étude, le principal outil de collecte retenu fait référence à un questionnaire individuel destiné au bénéficiaire membre des calebasses de solidarité. Ce questionnaire de 12 pages (362 questions) confectionné à partir du

logiciel sphinx est structuré en quatre grandes parties : identification de l'enquêté, les pratiques agricoles, les pratiques maraichères et la gestion de la période de soudure.

Cet instrument de collecte a été partagé avec le commanditaire qui y a apporté des corrections permettant de prendre en compte les autres services fournis par les calebasses (conventions locales, pirogues collectives, autres services d'intermédiation...). Les enquêteurs au nombre de 4 ont procédé au pré-test du questionnaire et à sa finalisation.

Des entretiens complémentaires ont également été organisés avec les différents coordonnateurs du projet au sein des douze (12) partenaires en vue de compléter des informations, des analyses ou de préciser des données manquantes.

2.2.3 Les procédures de collecte et d'analyse des données

Cette phase de collecte de données a permis de manière individuelle, en tête à tête avec les membres des calebasses de s'exprimer sur les questions posées en partant des indicateurs préalablement définis.

Pour la collecte des informations auprès des bénéficiaires directs des calebasses, il a d'abord été procédé à un échantillonnage à deux niveaux (pour le choix des calebasses au sein des OP et pour le choix des membres au sein des calebasses retenues). La collecte des données s'est ainsi étalée du 22 Novembre au 10 Décembre 2016.

L'étape de l'analyse des données qui a suivi s'appuie sur une analyse complète des informations recueillies et sur l'exploitation des résultats issus des questionnaires.

Les données issues des questionnaires ont été exploitées à partir du logiciel SPSS et Excel et ont permis la confection de graphiques et schémas pour une meilleure visualisation des résultats surtout pour ce qui a trait à la rédaction du rapport de la situation de référence.

A propos du contrôle de la qualité des données, un accent particulier a été mis sur le nettoyage et l'épuration des fichiers statistiques pour que les analyses qui en découlent soient exhaustives, objectives et pertinentes. De même, la démarche d'exploitation qui est initiée comporte des analyses descriptives, uni variées, bi variées et même multi variées

2.2.4 La production et le partage des résultats de l'évaluation

Cette étape correspond au temps de la confrontation et de l'agencement des informations issues de l'exploitation du questionnaire de l'étude. Il s'est ainsi agi de ressortir les tendances concordantes permettant de documenter les principaux indicateurs de l'étude à travers les différents critères recensés. Le travail d'exploitation et d'analyse des informations a de ce fait, permis de produire un rapport de la situation initiale de référence provisoire.

Les premières analyses, consignées dans le rapport provisoire devront faire l'objet d'un partage, d'une restitution et d'une validation par toutes les parties prenantes. Les commentaires, remarques et suggestions issus de cet atelier de partage et de restitution seront pris en compte et intégrés dans le rapport final de la situation initiale de référence du programme pays d'Action de Carême Suisse au Sénégal.

3.3 Les procédures d'échantillonnage

Conformément aux recommandations faites par le commanditaire lors de la rencontre de cadrage, deux niveaux d'échantillonnage ont été ainsi appliqués au cours de cette étude :

- 1er niveau : choix des calebasses
- 2ème niveau : sélection des membres de calebasses.

Avant d'aller dans le détail de l'échantillonnage, il serait intéressant de se faire une idée sur la situation globale du membership au niveau des 12 OP partenaires d'ADC.

Tableau 1: Nombre d'adhérents aux calebasses en fonction des OP

OP	Hommes	Femmes	Total	% homme	% femme	% global
FENAGIE	0	2 305	2 305	0%	100%	8%
UCEM	455	868	1 323	34%	66%	4%
ADK	940	88	1 028	91%	9%	3%
BAMTAREE	2 805	508	3 313	85%	15%	11%
AGRECOL	121	2 112	2 233	5%	95%	8%
ACCES	10	2 181	2 191	0%	100%	7%
UJAK	164	1 929	2 093	8%	92%	7%
SAPPAT	436	1 659	2 095	21%	79%	7%
ASDES	106	2 022	2 128	5%	95%	7%
ALSE	236	803	1 039	23%	77%	4%
UGPM	410	1 050	1 460	28%	72%	5%
RECODEF	962	7 290	8 252	12%	88%	28%
Total	6 645	22 815	29 460	23%	77%	100%

Tableau 2 : Récapitulatif des calebasses et membres enquêtés

N°	Partenaires	Total de calebasses	Nombre de calebasses enquêtés	Nombre total de membres des calebasses choisis	Nombre de membres enquêtés
1	Agrecol	81	13	305	54
2	ACCES	65	11	344	52
3	ALSE	59	12	324	57
4	ADK	35	04	100	19
5	ASDES	37	10	680	98
6	Bamtaree	75	12	512	82
7	FENAGIE	60	08	483	80
8	RECODEF	141	16	1086	145
9	UCEM	33	08	272	48
10	UGPM	62	09	464	77
11	UJAK	62	08	280	47
12	SAPPAT	42	09	482	85
TOTAL		752	120	5332	844

Au sein des calebasses, nous avons d'abord tenu à ce que toutes les organisations partenaires soient visitées au cours de l'étude. Ainsi pour déterminer le nombre de calebasses de notre échantillon, nous avons considéré 10 à 15 % du nombre total de calebasses de chaque organisation partenaire. Le tirage des calebasses à visiter s'est fait de manière aléatoire sur la base de la liste complète des calebasses qui composent l'organisation partenaire. Une fiche de recensement de ces calebasses avait préalablement été envoyée à chacune des douze organisations partenaires d'ADC et des visites exploratoires avaient été menées par les consultants pour rencontrer quelques membres des bureaux des organisations afin de procéder au choix des calebasses qui doivent faire l'objet d'enquête dans le cadre de l'étude. Ce choix partagé est définitivement validé, ce qui fait qu'aucune calebasse préalablement choisie dans l'échantillon n'a fait l'objet de remplacement.

Le second niveau d'échantillonnage était au niveau du choix des membres même des calebasses qui doivent répondre au questionnaire. Pour déterminer le nombre de membres à enquêter, il a été arrêté la procédure par intervalles suivante :

- Si l'effectif de la calebasse était inférieur ou égal à 40 membres, on appliquait un pourcentage de 20 % des membres à enquêter;
- Si l'effectif de la calebasse se situait entre 40 et 80 membres, l'enquête allait cibler 15 % des membres;
- Si l'effectif de la calebasse était supérieur à 80 membres, l'enquête allait cibler 10 % des membres.

Le choix des membres à enquêter s'est fait de manière aléatoire (tirage avec remise) en partant du registre ou de la liste des membres disponibles au niveau des organisations faîtières ou des calebasses concernées. Cette modalité explique l'absence de taux de non réponse ou de refus de réponse. Ainsi en considérant toutes ces modalités d'échantillonnage précédemment énumérées, la répartition des membres enquêtés en fonction des OP se présente ainsi :

Tableau 3 : caractéristiques des calebasses et membres enquêtés

NOM DE L'OP	Nombre de calebasses enquêtées			Niveau des calebasses enquêtées				Nombre de personnes enquêtées par calebasses		
	MR	MU	T	N1	N2	N3	T	H	F	T
1. Association d'Actions Concertées pour l'Entraide et la Solidarité (ACCES)	9	2	11	2	7	2	11	2	50	52
2. Association pour le Développement de Keuri kao (ADK)	0	4	4	3	1	0	4	4	15	19
3. Agriculture Écologique (AGRECOL)	13	00	13	02	08	03	13	00	54	54
4. Association de Lutte contre la Soudure et l'Endettement (ALSE)	10	02	12	02	10	00	12	11	46	57
5. Association Sénégalaise Pour un Développement Équitable et Solidaire (ASDES)	06	04	10	03	04	03	10	17	81	98

6. En poular solidarité et entraide (BAMTARE)	08	04	12	12	00	00	12	05	77	82
7. Fédération Nationale des GIE de Pêche (FENAGIE)	8	0	8	3	4	1	8	4	76	80
8. Regroupement Communautaire pour l'auto Développement des Famille (RECODEF)	16	00	16	04	03	09	16	23	122	145
9. Solidarité pour l'Auto promotion Paysanne dans l'Arrondissement de Tattaguine et Environs (SAPPATE)	09	00	09	06	03	00	09	24	61	85
10. Union des Comités Ecologiques de la Vallée du Mininky (UCEM)	08	00	08	04	01	03	08	17	31	48
11. Union des Groupements Paysans de Mékhé (UGPM)	01	08	09	08	01	00	09	18	59	77
12. Union des jeunes agriculteurs de Koyli Wendé (UJAK)	08	00	08	08	00	00	08	04	43	47
TOTAL	96	24	120	57	42	21	120	129	715	844

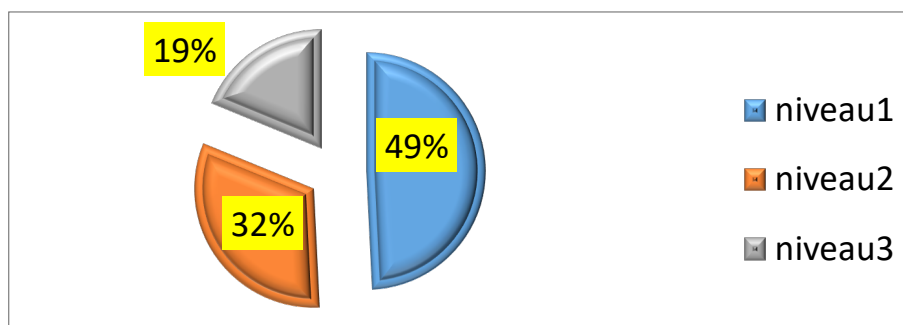
MR=Milieu Rural ;MU= Milieu Urbain

La lecture du tableau montre que l'échantillonnage a pris en compte toutes les organisations partenaires d'ADC au Sénégal. Les calebasses enquêtées se répartissent dans plus de 40 communes des 9 départements des régions de Kaolack, Thiès, Fatick, Dakar, Saint-Louis et Sédhiou (cf annexe 1).

Comme le montre la figure suivante et en partant des réponses fournies par les membres enquêtés, la moitié des calebasses enquêtées sont de niveau 1 avec 49%. De plus, la plupart des calebasses enquêtées sont relativement récentes surtout pour celles de l'UJAK et celles de BAMTAARE. Les calebasses du niveau 2 sont aussi assez représentées avec 32% des personnes enquêtées. Elles constituent un niveau intermédiaire avec une dynamique organisationnelle assez satisfaisante et une certaine année d'expérience capitalisée.

Enfin les calebasses de type 3, mieux organisées et mieux structurées ont le plus faible taux de représentativité avec seulement 21 calebasses enquêtées soient 19 % du nombre total de calebasses.

Figure 1 : Répartition des calebasses par niveau



Chapitre 3 : Les questions foncières et l'exploitation des terres

Le foncier constitue une épineuse question qui intéresse les plus hautes autorités du pays. C'est ainsi que la commission nationale chargée de la réforme foncière a été mise en place. Cette dernière a pour mission de régler à travers un large consensus la problématique de la question foncière au Sénégal.

Dans le cadre de cette étude, il sera question de l'analyse du mode d'acquisition des terres, des superficies cultivées et leurs fertilités ainsi que de la pratique de la rotation culturale.

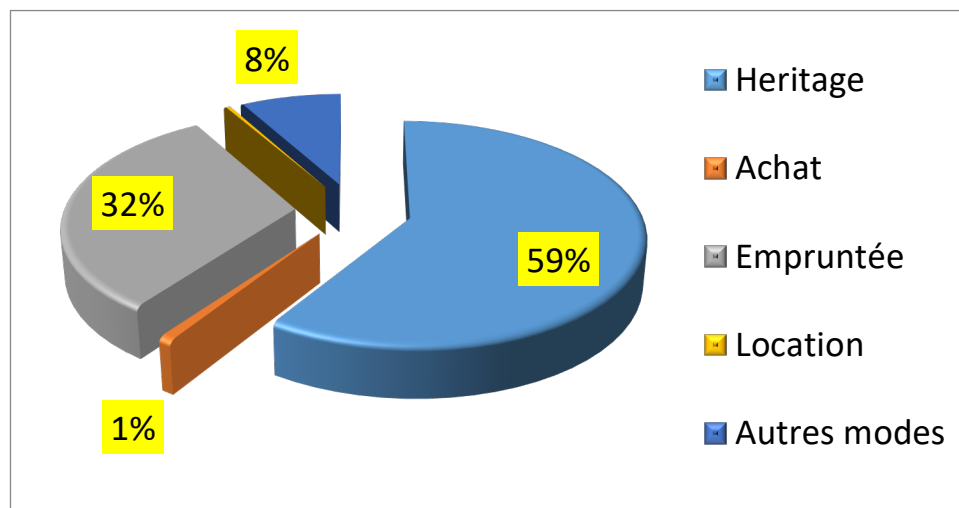
3.1 Accessibilité à la terre

À la question de savoir si le membre dispose d'une terre cultivable, 74% des enquêtés répondent favorablement. Une partie non négligeable des membres soit 26% n'ont pas aussi de terre. Ce nombre assez important est dû au fait que certaines calebasses sont dans des villes et dans des îles du département de Foundiougne où la pratique de l'agriculture est limitée voire inexistante. En plus, les terres sont souvent réservées aux hommes alors que dans les calebasses, la majorité des membres est composée à 85% de femmes. En effet, Sall (2010) montre dans ses enquêtes que 94,53% des ménages possédant une terre ont pour chef un homme et 5,47% ont pour chef une femme.

3.2 Le mode d'acquisition des terres

L'accès à la terre n'est pas souvent facile. Plusieurs facteurs sociologiques entrent en jeu dans le processus d'acquisition des terres. L'enquête a révélé des modalités multiples d'accès à la terre

Figure 2 : Répartition des terres selon le mode d'accès



L'observation de ce diagramme montre que l'héritage et l'emprunt constituent les deux principaux moyens d'accès à la terre. En effet, 59% des membres qui disposent d'une terre l'ont obtenue à travers l'héritage. Cela prouve que les populations tiennent à leur terre et se

transmettent cette richesse de génération en génération. Pour des populations ayant comme activité principale l'agriculture, accéder à la terre constitue un facteur de production cruciale.

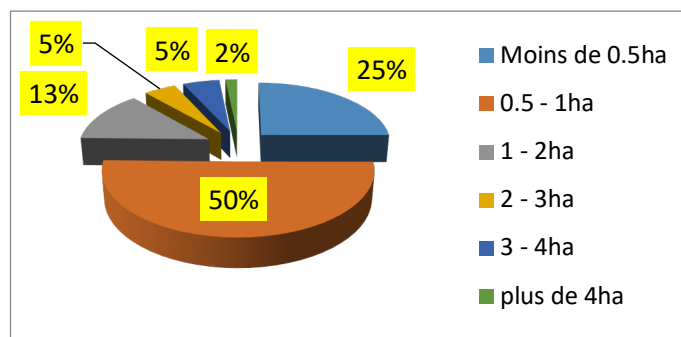
A côté de l'héritage, 32% des personnes enquêtées ont des terres empruntées. Cela peut s'expliquer par le fait que les populations qui n'exploitent pas leurs terres préfèrent à la limite les prêter pour ne pas les perdre comme le stipule la loi sur le domaine national.

Le diagramme montre aussi que 8% des membres ont utilisé d'autres moyens pour accéder à la terre. C'est souvent le cas pour les exploitations maraichères collectives mises en place par l'état, les projets de développement...

3.3 Les superficies emblavées

De manière globale et comme le montre la figure ci-dessus, 75 % des répondants à l'enquête ont emblavé des superficies variant entre moins de 0,5 ha et 1 ha. Seuls 7 % des membres producteurs ont cultivé des superficies supérieures à 3 ha

Figure 3 : Superficies emblavées



3.4 La fertilité de terres emblavées

On entend par fertilité des sols, la capacité des terres cultivées à répondre favorablement aux besoins nutritifs des plantes.

De manière générale dans toutes les calebasses qui pratiquent l'agriculture, les entretiens faits avec les membres et animateurs montrent que les terres s'appauvrissent de jour en jour. Cela peut s'expliquer par l'exploitation continue des terres. Pour pallier cette situation, les membres des calebasses ont plusieurs options dont l'utilisation d'engrais, la jachère et la rotation culturale. Cette dernière sera l'objet du point suivant. Quant à l'utilisation de l'engrais, il est à noter que les membres des calebasses font usage à la fois de l'engrais chimique et de la fumure organique. En plus, cette utilisation dépend aussi de la spéculation et du type d'exploitation agricole. En effet, 91% des membres qui ont cultivé du riz, ont fait à 80,2 % usage de l'engrais minéral. Par contre, les membres qui ont emblavé du mil, ont utilisé de l'engrais à hauteur de 45,5% seulement. Et ils ont utilisé de la fumure organique à hauteur 52%. Cela montre nettement la différence de l'utilisation de l'engrais pour la fertilisation des sols.

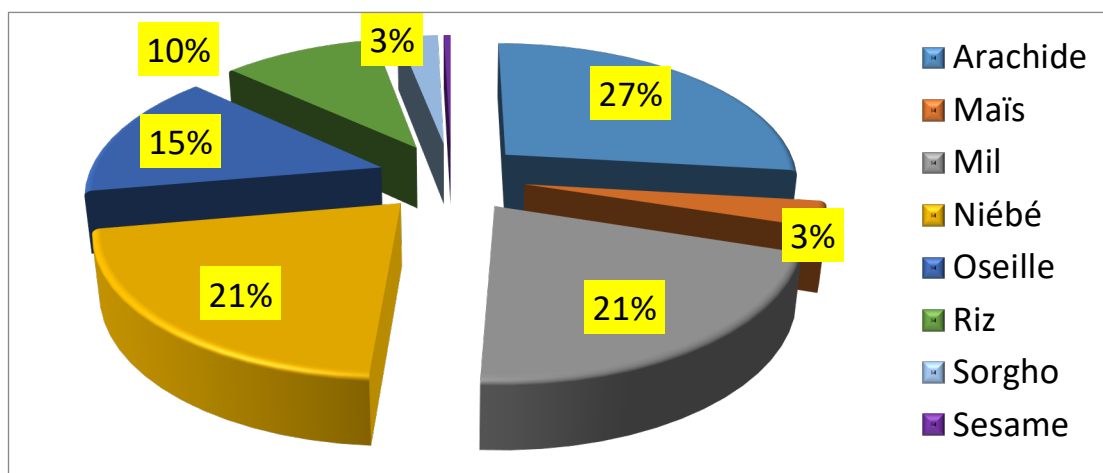
Chapitre 4 : les spéculations agricoles et maraichères

4.1. Les spéculations agricoles

Dans la grande majorité, les producteurs agricoles enquêtés sont des exploitants qui cultivent la terre sur des régimes fonciers traditionnels et pratiquent des assolements traditionnels.

Leur agriculture est essentiellement pluviale et saisonnière. Les spéculations les plus pratiquées par les membres des calebasses sont l'arachide, le niébé et le mil avec respectivement 27 % et 21 %. L'oseille et le riz (15 % et 10 %) sont aussi des spéculations assez bien pratiquées par les membres producteurs.

Figure 4 : Répartition des spéculations agricoles

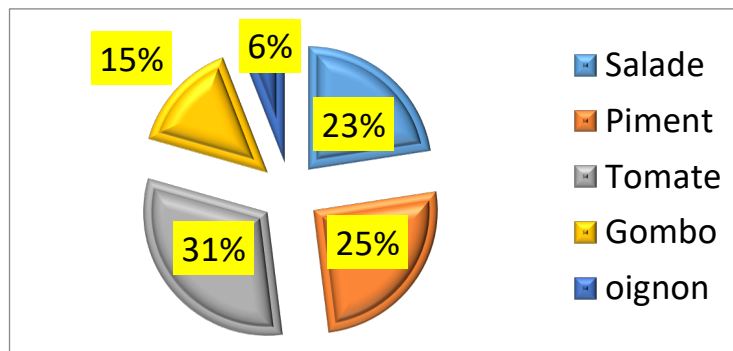


Cette agriculture se présente comme une production d'autoconsommation permettant aux ménages agricoles d'assurer leurs alimentations quotidiennes. En effet, les spéculations sont cultivées selon la disponibilité des terres mais plus selon les habitudes ou cultures agricoles et les besoins. L'agriculture reste donc la principale activité dans les calebasses rurales enquêtées. Elle constitue une source de revenus pour les membres des calebasses. S'agissant des femmes, on remarque que la production de certaines spéculations leur est réservée à savoir le riz et l'oseille. Une petite poignée d'entre elles cultivent le mil ou l'arachide.

4.2. Les spéculations maraichères

Le maraichage est très présent dans les calebasses enquêtées. Les spéculations maraichères les plus cultivées restent la tomate (31%), le piment (25%) et la salade (23%). Viennent après le gombo et l'oignon. Hormis ces spéculations, d'autres sont présentes à savoir, l'aubergine douce et l'aubergine amère.

Figure 5 : Répartition des spéculations agricoles



Ainsi, le constat fait est que le maraichage est une activité presque exclusivement réservée aux femmes. Les femmes le font dans de petites parcelles qui constituent dans la plupart du temps des champs de cases clôturés avec des tiges de mil. Cette proximité avec les maisons facilite l'entretien de ces champs. Ces spéculations maraichères sont essentiellement celles dont les ménages ont besoin pour l'alimentation quotidienne. Mais aussi, elles permettent aux femmes de faire le petit commerce avec les ventes faites après récolte des produits récoltés. Néanmoins, l'activité maraichère reste très limitée du fait de l'accès difficile à l'eau pour l'arrosage des cultures dans certaines zones enquêtées. Cela a tendance à limiter le nombre mais aussi la quantité des spéculations maraichères cultivées dans les calebasses enquêtées. Dans d'autres cas, les spéculations maraichères sont limitées à cause d'un problème d'accessibilité. En effet, les femmes sont contraintes de limiter les spéculations et leur quantité parce que les marchés d'écoulements des productions maraichères sont très éloignés de leur village et l'excédent de production finit par pourrir entre leurs mains. Le chapitre consacré aux pratiques agro écologiques permettra de mieux faire ressortir le nombre exact de bénéficiaires membres qui pratiquent chacune des spéculations représentées dans les graphiques ci-dessus.

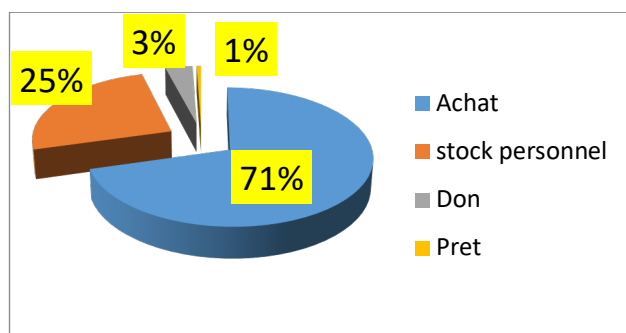
Chapitre 5 : Les semences

Parmi les intrants, les semences de qualité et en quantité suffisantes sont toujours réclamées par les producteurs. Dans cette partie, il sera question de l'analyse de la provenance des semences et l'appréciation de la qualité de celles-ci par les membres des calebasses.

5.1 L'origine des semences

Plus de 2/3 des semences utilisées par les membres producteurs des calebasses dans les productions agricoles ont été achetées. Seuls 25 % des producteurs parviennent à se procurer de la semence à partir de leurs stocks personnels

Figure 6 : Origine des semences

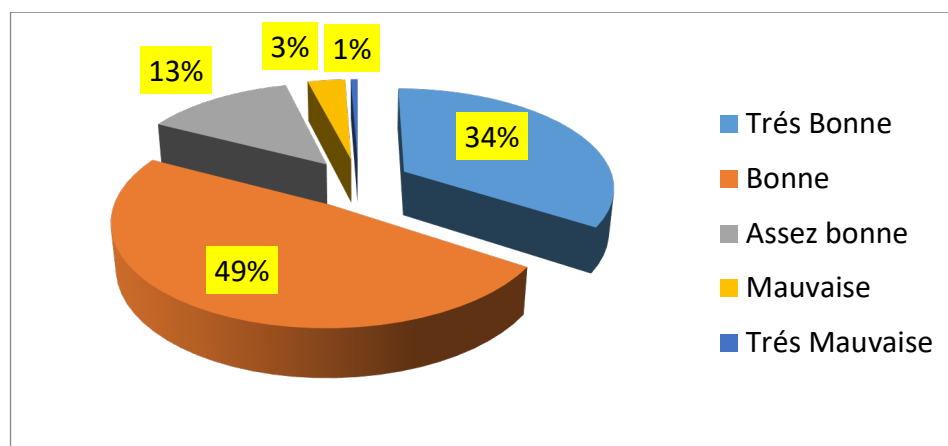


Les semences maraichères dans leur écrasante majorité ne peuvent pas être stockées à des fins de semences. Presque tous les producteurs enquêtés achètent leur semence. Le plus souvent, ces semences sont dans des pots de petite quantité

5.2 L'appréciation de la qualité des semences

Cette appréciation ne concerne généralement que les semences provenant des achats. Ainsi 83 % des membres producteurs des calebasses les jugent très bonnes voire bonnes.

Figure 7 : Appréciation de la qualité des semences



Le problème de mauvaises semences se pose moins avec le maraichage. En effet, les semences des produits maraichers nécessitent souvent une attention particulière. Ils sont

produits aussi en grande partie par les entreprises industrielles où il y a des normes bien établies. Cela s'est confirmé avec les enquêtes de terrain qui révèlent que les semences sont de bonne qualité.

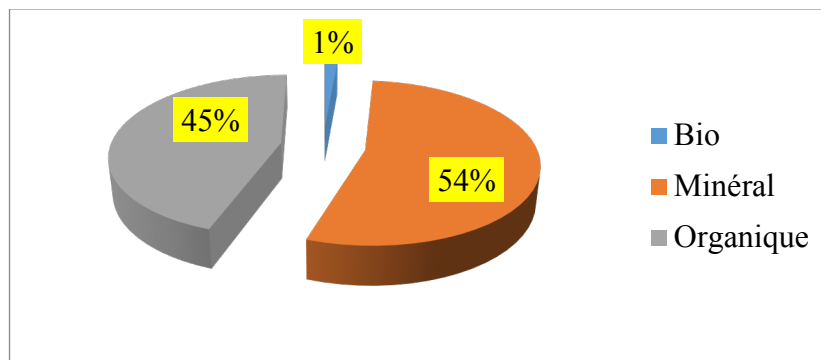
Chapitre 6 : Les engrais

Après l'analyse de l'origine et de la qualité des semences, il serait pertinent d'étudier les engrais. Ainsi, ce chapitre portera sur les types d'engrais, leur origine et enfin sur l'appréciation de la qualité de l'engrais.

6.1 Les différents types d'engrais utilisés par les producteurs

Le diagramme indique que les membres utilisent plus l'engrais minéral. Ils sont en effet 54 % des producteurs à faire usage de ce type d'engrais contre 45 % pour l'engrais organique.

Figure 8 : Typologie des engrais utilisés

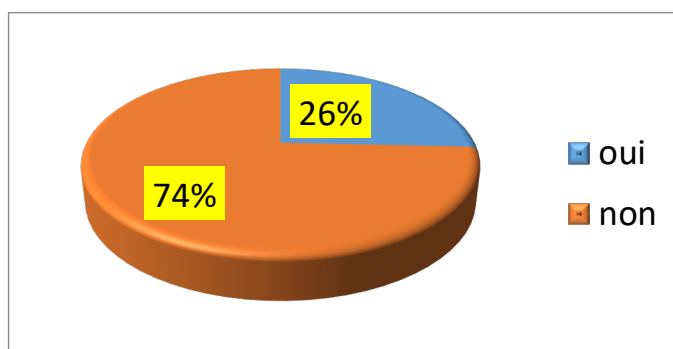


Chapitre 7 : Pratique de l'agro écologie

Dans le cadre de son nouveau Programme Par Pays (PPP), AdC-Sénégal définit l'agro écologie comme des pratiques qui exclut l'utilisation des engrais chimiques de synthèse et des pesticides de synthèse chimique. La pratique de l'agro écologie comprend la rotation des cultures, la fertilisation des sols avec l'utilisation du fumier local ou la production et l'utilisation du compost, la lutte biologique contre les ennemis des cultures, la minimisation des pertes en eau et la préservation des semences locales.

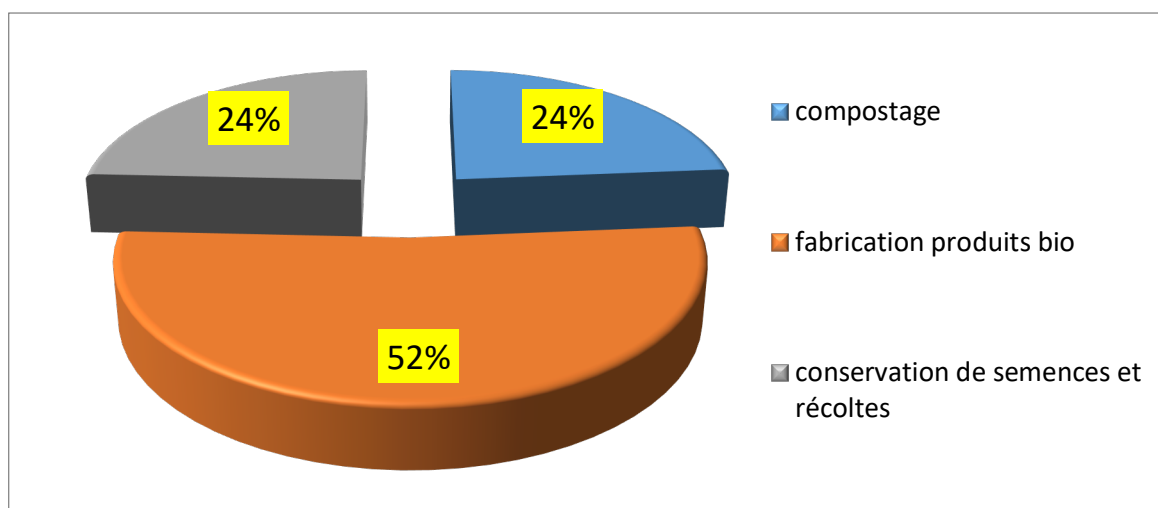
Étant une technique pour améliorer la fertilité des sols et pour lutter contre certains parasites ainsi que les maladies, la rotation culturale est fréquemment utilisée par les membres des calebasses. En effet, 59% d'entre eux pratiquent la rotation culturale. Cela peut s'expliquer par la volonté des membres de favoriser le développement des plantes et par conséquent de maximiser les rendements.

Figure 9 : Membres ayant reçu une formation sur les techniques agro écologiques



Au vu des résultats on peut dire qu'ils ne sont pas nombreux les membres des calebasses enquêtés (hommes et femmes) à pratiquer l'agro écologie puisqu'ils ne sont que 26% à avoir reçu une formation sur les techniques agro écologiques.

Figure 10 : Répartition des bénéficiaires en fonction des contenus de formation



Parmi ces agriculteurs qui ont pu bénéficier de formation sur des techniques agro écologiques, 52% ont été sur la conservation des semences et des récoltes, 24% sur la fabrication de produits bio, et enfin 24% sur le compostage.

Malgré ces formations reçues on constate que la vulgarisation de ces techniques agro écologiques par les agriculteurs est à la traine car ils sont seulement 1% à avoir participé à des campagnes de sensibilisation sur ces dites techniques agro écologiques.

Tableau 4 : Niveau de pratique de l'agriculture biologique en fonction des sexes

Sexe		Pratiquent l'agro-écologie	Ne pratiquent pas l'agro-écologie	Total
Femme	Effectifs	38	677	715
	Pourcentages	5,31%	94,69%	100,00%
Homme	Effectifs	11	115	126
	Pourcentages	8,73%	91,27%	100,00%
Total	Effectifs	49	793	842
	Pourcentages	5,82%	94,18%	100,00%

L'analyse de tableaux de synthèse des pratiques agro écologiques pour ce qui concerne les productions agricoles :

- Une faible utilisation de l'engrais organique ou bio (entre 0 et 21 %) des membres producteurs agricoles

- Une faible utilisation des semences paysannes (entre 10 et 31 %) des producteurs sauf pour les cultures de sorgho et maïs ou respectivement 48 et 59 des producteurs font usage des semences paysannes
- L'émergence de deux groupes au niveau de la non utilisation de pesticides ou de l'usage de pesticides bio : un groupe composé des producteurs d'oseilles, de sésame et de sorgho qui font usage de beaucoup de pesticides chimiques car aucun des producteurs de ces spéculations ne fait abstraction des pesticides ou alors utilisent des pesticides bio. A l'opposé il y a un autre groupe composé des producteurs de riz, de maïs (32 et 65 %) mais surtout de niébé, d'arachide et de mil qui n'utilisent pas du tout des pesticides ou alors font recours aux pesticides bio.

Chez les membres des calebasses producteurs maraichers, on note :

- Une quasi inutilisation de semences paysannes sauf pour la culture de la tomate où 34 % des membres producteurs déclarent faire usage des semences paysannes ;
- Une faible utilisation de l'engrais organique ou bio (de 0 à 20 % des membres producteurs) sauf pour les cultures de piment ou de tomates où respectivement 49 et 66 % des producteurs membres font recours à l'engrais organique ou bio pour fertiliser leurs parcelles maraichères.

Tableau 5 : Synthèse des pratiques agricoles

	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	SESAME	ARACHIDE	OSEILLE	NIEBE
Nombre de personne ayant pratiqué l'activité	235	29	34	113	5	300	283	237
Nombre de personne ayant fait usage des semences paysannes	72	14	20	26	1	35	27	48
Nombre de personne ayant fait usage de l'engrais organique ou bio	50	2	4	14	0	60	3	47
Nombre de personne ayant fait usage de pesticides bio ou sans pesticide	235	0	22	36	0	298	0	209

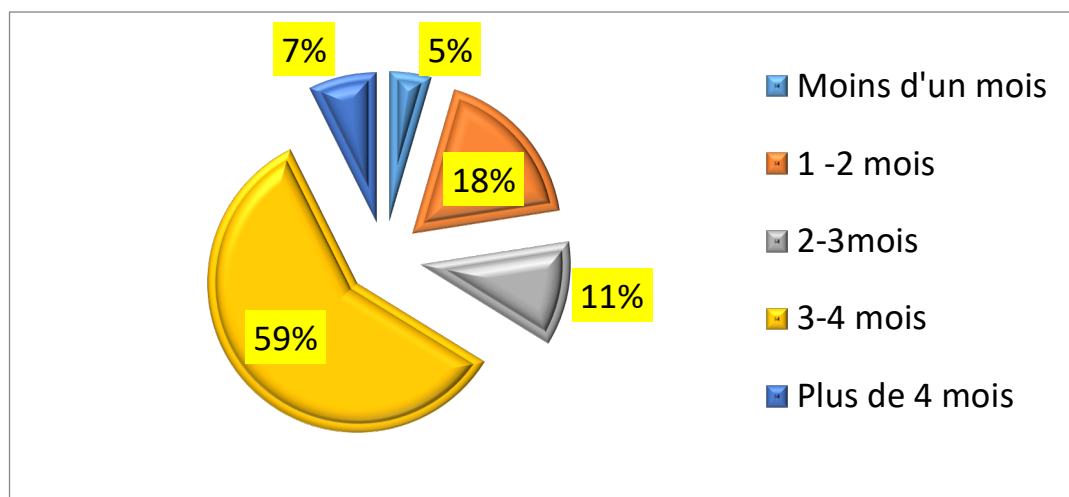
Tableau 6 : Synthèse des pratiques maraichères

	SALA DE	PIME NT	CAROT TE	TOMA TE	GOMB O	OIGN ON	AUBERGI NE DOUCE	AUBERGI NE AMERE	PATA TE DOUC E
Nombre de personne ayant pratiqué l'activité	25	51	6	59	50	77	7	7	1
Nombre de personne ayant fait usage des semences paysannes	2	7	0	20	9	3	1	0	0
Nombre de personne ayant fait usage de l'engrais organique ou bio	5	25	1	39	16	12	0	0	0
Nombre de personne ayant fait usage de pesticides bio ou sans pesticide	11	40	0	44	39	58	7	7	1

Chapitre 8 : La gestion de la période de soudure

Régulièrement, les crises de subsistance, plus ou moins sévères, se déclenchent pendant la période dite de soudure, qui s'étend en général de juin à novembre entre les semis et les récoltes (en moyenne 4 à 5 mois de soudure; voir graphique ci-dessous). Pour mieux apprécier les modalités de prise en charge de cette période, une partie du questionnaire (question 326 – question 362) est orienté vers la gestion de cette période.

Figure 11 : Durée de la période de soudure



En effet, les pluies capricieuses et rares des derniers mois, ont dangereusement affecté le volume des récoltes. Conséquence, des communautés entières disposent de réserves insuffisantes pour survivre jusqu'aux prochaines récoltes. La remarque faite est qu'il y a également un accès difficile aux terres chez les femmes. Cela est dû, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 4, à l'aspect sociologique où la femme n'a la chance de posséder une terre que par héritage ou par location. La destruction massive des récoltes par le bétail, faute de clôture des champs n'est pas aussi laissée en rade. De plus, avec l'effritement des familles et la perte des valeurs de solidarité traditionnelles, de moins en moins les communautés disposent de grenier de solidarité pour faire face aux risques de soudure. En plus, même si certains membres font du maraichage, il n'en demeure pas moins que cette activité ne résout pas totalement ce problème vu qu'il y a également une faible production de ce côté à cause du manque d'eau (puits non fonctionnels). Néanmoins, elle sert de moyen pour d'autres à pratiquer d'autres activités extra-agricoles.

La période de soudure est une période critique puisque les réserves de la saison précédente sont généralement épuisées et que celles de la nouvelle récolte ne sont pas encore constituées. C'est pour mieux faire face à ces périodes de soudure que des prêts sont initiés au sein des calebasses. En partant des montants mobilisés par les différentes OP, la situation des prêts au niveau des calebasses se présente ainsi

Tableau 7 : Montant mobilisé par les calebasses de solidarité

OP	Total(2015-2016)	Annuel (2016)	% annuelle
FENAGI	38 124 500	9 890 500	26%
UCEM	4 131 985	789 850	19%
ADK	10 853 700	4 477 340	41%
BAMTAREE	13 285 875	2 458 240	19%
AGRECOL	14 672 730	9 120 175	62%
ACCES	14 070 940	3 183 820	23%
UJAK	3 053 310	1 468 551	48%
SAPPAT	10 147 585	3 093 545	30%
ASDES	13 243 415	4 414 475	33%
ALSE	3 710 270	742 054	20%
UGPM	6 332 000	2 860 000	45%
RECODEF	20174825	7223225	36%
Total	151 801 135	49 721 775	33%

8.1 Le niveau de recours aux prêts

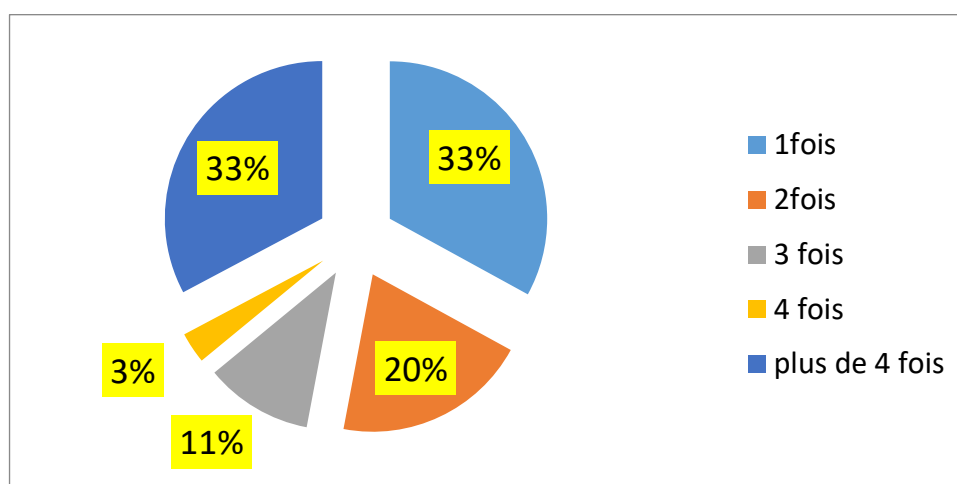
Plus de la moitié des bénéficiaires ont au moins bénéficié une fois des prêts de leur OP respectif. Ceci s'explique par le fait que les calebasses permettent aux membres à travers des prêts, de pouvoir subvenir à leur besoin alimentaire, sanitaire ou scolaire. En plus de ces besoins vitaux, les prêts faits aux membres servent aussi dans certaines calebasses de financer des activités génératrices de revenus. Dans tous les cas, les membres des calebasses considèrent que les prêts, bien que parfois minime, restent un moyen pour régler certaines difficultés.

Tableau 8 : Bénéficiaires des prêts en fonction du genre

		Avez-vous déjà bénéficié d'un prêt de la calebasse?				Total
		Oui	%	Non	%	
Sexe	Masculin	61	13%	69	18%	130
	Féminin	408	87%	304	82%	712
Total		469	100%	373	100%	842

Les membres des calebasses ont ainsi la possibilité de recourir plusieurs fois à ces prêts. C'est ce que montre le graphique suivant

Figure 12 : Fréquence des prêts



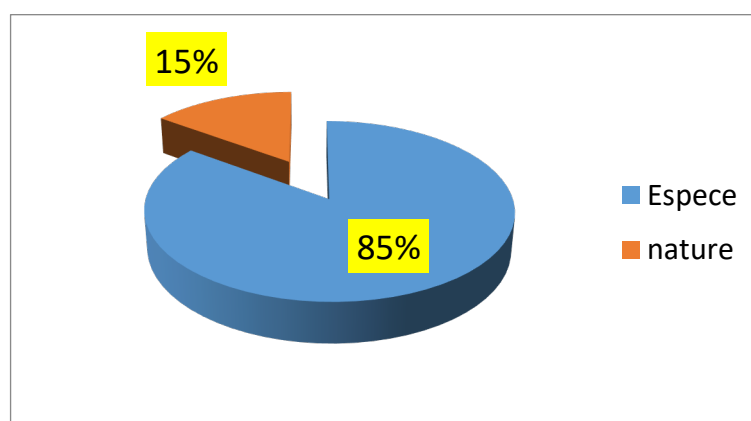
33 % des membres ont plus de 4 fois fait un prêt depuis leur adhésion à la calebasse, à l'autre extrémité, le même pourcentage de membres en est à son premier prêt. Cela s'explique par le fait que la majeure partie des calebasses de solidarité (47%) sont de niveau 1 viennent donc d'être créées. Ainsi, le groupe décide d'attendre à ce que la caisse ait assez de fonds pour pouvoir octroyer beaucoup de prêts. Par contre, d'autres font le choix de ne pas faire trop d'emprunts juste par peur de ne pas pouvoir rembourser. En outre, ceux qui ont emprunté 4 fois et plus sont souvent dans les calebasses de niveau 3 où la caisse de solidarité englobe un montant assez important pour faire plusieurs prêts et où le petit commerce est très prisé. En effet, 38% des membres qui ont bénéficié de plus de 4 prêts sont des calebasses de niveau 3. Le tableau suivant donne la situation explicite des prêts par rapport aux types de calebasses.

Tableau 9 : Fréquence des prêts en fonction des niveaux des calebasses

		Nombre de prêts obtenus					Total
		1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	plus de 4 fois	
Type de calebasse	niveau1	75	36	21	6	58	196
	niveau2	61	44	20	7	37	169
	niveau3	19	14	11	1	59	104
Total		155	94	52	14	154	469

Il faut aussi savoir que les prêts ne sont pas uniquement financiers. Il y a aussi des prêts en nature qui se font comme le stipule le graphique suivant :

Figure 13 : Nature des prêts



Ce schéma démontre que 85% des membres font des emprunts en espèce. La raison est qu'avec l'argent, ils sont libres d'en faire ce qu'ils veulent discrètement : un problème à régler ou une activité à but lucratif. Les emprunts en nature sont souvent des détergents en poudre, de l'eau de javel, des savons, des produits utilisés quotidiennement dans les ménages. Après octroi de ces produits à un prix spécifique, les membres (les femmes surtout) revendent cela à leur propre prix et remboursent en espèce. Beaucoup n'optent pas pour cette méthode d'emprunt en nature parce qu'elles n'y gagnent pas beaucoup, affirment-elles après quelques entretiens, et parce qu'aussi elles ont parfois du mal à rembourser parce que tout n'est pas vendu.

8. 2 Destination des prêts reçus

Tableau 10 : Répartition des prêts en fonction des besoins

		Motifs de sollicitations du prêt					Total
		Santé	Éducation	Nourriture	Investissement	autres	
Type de calebasses	Niveau 1	55	14	46	1	32	148
	Niveau 2	60	20	31	4	25	140
	Niveau 3	40	3	19	2	1	65
Total		155	37	96	7	58	353

L'observation de ce tableau montre que la plupart des prêts reçus sont destinés à la santé. En effet, 44% des montants obtenus à partir des prêts sont destinés à la santé. Le second problème que les prêts cherchent à résoudre fait référence aux besoins alimentaires. Ces derniers représentent 27% des prêts. Ainsi la santé et d'alimentation sont les principales raisons pour lesquelles les membres des calebasses sollicitent des prêts. Par ailleurs, le tableau montre que le nombre de membres bénéficiaires des prêts baisse quand le niveau de la calebasse augmente. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les membres des calebasses de niveau supérieur ont plus d'autonomie que ceux des niveaux inférieurs.

De plus, comme le révèle le tableau qui suit, les femmes en fonction de leur nombre assez important au niveau des calebasses bénéficient plus de prêts que les hommes et par conséquent, investissent plus que les hommes dans la satisfaction des différents besoins. En effet, sur les 155 prêts accordés aux membres des calebasses pour les besoins de santé, 136

d'entre eux sont féminins contre seulement 19 pour les hommes soit respectivement 88% et 12%. Ce constat reste valable pour les dépenses alimentaires, d'éducation ainsi que celles d'investissement.

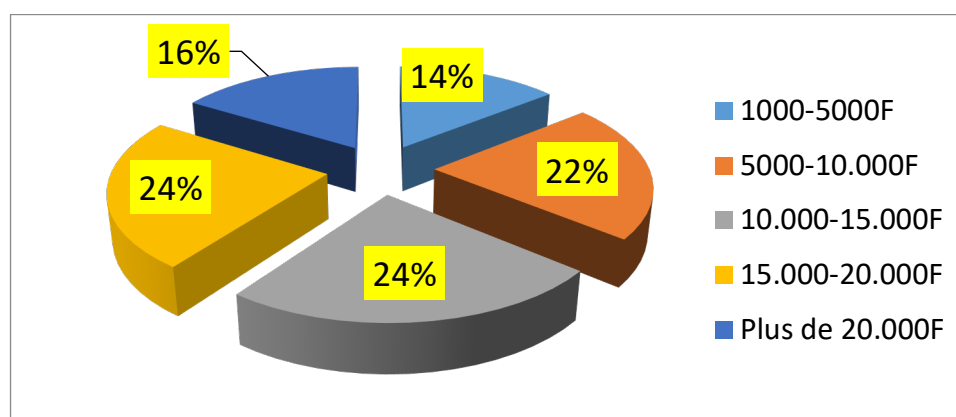
Tableau 11 : Destination des prêts en fonction du sexe

Sexe			Raisons du prêt					Total
			santé	Education	Nourriture	Investissement	autres	
Masculin	Type	niveau1	8	0	4	1	5	18
		niveau2	8	4	4	1	1	18
		niveau3	3	3	0	1	0	7
	Total		19	7	8	3	6	43
Féminin	Type	niveau1	47	14	42	0	27	130
		niveau2	52	16	27	3	24	122
		niveau3	37	0	19	1	1	58
	Total		136	30	88	4	52	310
Total	Type	niveau1	55	14	46	1	32	148
		niveau2	60	20	31	4	25	140
		niveau3	40	3	19	2	1	65
	Total		155	37	96	7	58	353

8.3 Montants et situation du remboursement des prêts

Les montants des prêts peuvent varier de 1000 F à 20.000 F. Au regard du graphique, 40 % des prêts contractés vont de 15 000 à plus, 46 % se situent entre 5 000 F et 15000 F. Il y a ainsi, peu de membres qui empruntent moins de 10.000 parce que c'est un montant qui ne couvre généralement pas les besoins des membres mais ces derniers ne dépassent pas non plus les 20.000 F de peur de ne pas pouvoir rembourser. De plus, la majorité des caisses des calebasses de solidarité ne peuvent supporter un certain niveau de prêts. Ce sont des calebasses où le fond de caisse est souvent faible par rapport au nombre de membres.

Figure 14 : Répartition des montants empruntés par les membres



Il est aussi important de mentionner que dans les principes des calebasses de solidarité, il n'y a pas de taux d'intérêt parce qu'on parle de solidarité. Ce que 85% des calebasses respectent.

Néanmoins, il existe celles qui fixent un taux d'intérêt de 10% juste pour améliorer le fond de caisse.

Au niveau du remboursement, les données collectées indiquent un niveau de remboursement très satisfaisant

Tableau 12 : Niveau de remboursement des prêts en fonction des types de calebasses

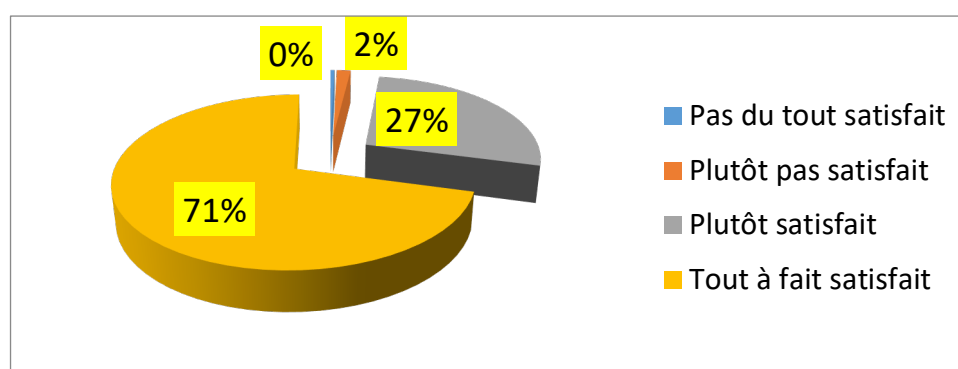
Sexe			Type de calebasse.			Total
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Masculin		Oui	17	20	12	49
		Non	7	4	0	11
	Total		24	24	12	60
Féminin		Oui	144	132	77	353
		Non	29	14	14	57
	Total		173	146	91	410
Total		Oui	161	152	89	402
		Non	36	18	14	68
	Total		197	170	103	470

Par ailleurs, les taux de remboursement deviennent plus satisfaisants quand le niveau de la calebasse augmente. En effet, les hommes ont remboursé à hauteur 70% et les femmes sont à 83% pour le niveau 1. Pour les calebasses de niveau 2, les taux sont respectivement de 83% et 91%. Ces taux sont encore plus élevés avec le niveau 3 avec respectivement 100% et 91%. Ce taux de remboursement élevé peut s'expliquer par le fait que les membres des calebasses ont plus d'expérience des crédits. Ils prennent aussi des crédits assez importants par conséquent ils doivent rembourser aussi vite que possible pour pouvoir emprunter encore.

8.4 Appréciation des membres par rapport aux prêts

Concernant le délai de remboursement, 71% des membres estiment que le délai de remboursement qui dure moins de 6 mois est tout à fait satisfaisant.

Figure 15 : appréciation des délais de remboursement des prêts



Cette bonne appréciation est confirmée par les données de l'enquête qui montrent que dans tous types de calebasses en fonction des niveaux, il n'y a généralement pas plus de deux membres bénéficiaires des prêts qui remboursent au-delà des 6 mois prévus.

A la question de savoir jusqu'à quel niveau les prêts contractés ont permis aux membres des calebasses de satisfaire leurs besoins liés à la santé, à la nourriture, à l'éducation ou aux souhaits d'investissement, les données de l'enquête de terrain fournissent les résultats ci – après :

- Les prêts octroyés même s'ils sont bien appréciés par tous les membres des calebasses ne permettent que de satisfaire partiellement (62 à 75 %des enquêtés) les besoins liés à la santé à l'alimentation, à l'éducation ;
- Les besoins liés à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus sont les seuls que les bénéficiaires des prêts à hauteur de 67 % estiment pouvoir satisfaire avec les montants octroyés ;
- Aucun des membres bénéficiaires des prêts n'a estimé que les prêts ne lui permettent pas du tout de satisfaire les besoins ciblés ;

Toutes les informations collectées et analysées dans ce chapitre permettent de renseigner un des indicateurs de l'étude à savoir :

⌚ ***Pourcentage des personnes (hommes et femmes) membres des calebasses de ayant traversé la soudure et couverts leur coûts pour la nourriture, scolarisation et santé avec leurs propres moyens (stratégies du PPP)***

Tableau 13 : Niveau de couverture des coûts pour nourriture scolarisation et santé

Sexe		Propres moyens	Prêts	Total
Masculin	Effectifs	78	48	126
	Pourcentages	62%	38%	100%
Féminin	Effectifs	367	348	715
	Pourcentages	51%	49%	100%
Total	Effectifs	445	396	841
	Pourcentages	53%	47%	100%

Chapitre 9 : Les autres services des calebasses

9.1. La situation des conventions locales

Il est à préciser que la convention locale est un engagement entre groupes sociaux acceptant selon des modalités propres de se soumettre à des règles de conduite. Ici, il est question de l'excès des dépenses notées lors des cérémonies. De nos jours, les gens et les femmes en particuliers dépensent trop d'argent lors des manifestations (baptêmes, mariages, habillements et même funérailles). C'est l'une des raisons pour laquelle, les structures locales ont mises en place des stratégies pour sensibiliser et amener les populations à être moins dépensiers et à épargner. Malheureusement, seulement 8 % des personnes enquêtées ont bénéficié de ce service. La preuve que la communication concernant les conventions locales laisse à désirer. Pourtant elle joue un rôle très important pour les communautés.

Les types de cérémonies pour lesquels ces membres ont pu bénéficier de l'accompagnement de la convention locale sont présentés dans la figure suivante :

Au sortir de cet accompagnement respectivement 47 % et 53 % des membres bénéficiaires du service affirment avoir épargné et sortir de la cérémonie sans contracter de dettes.

9.2. Les pirogues collectives

En ce qui concerne la pêche, elle est la principale activité pratiquée dans les îles du Saloum. On en retrouve aussi un peu en basse Casamance Sud-Orientale. La pêche est souvent une activité saisonnière et les périodes d'abondance alternent avec les périodes de pénurie. Ici, les femmes sont les principales responsables de la production halieutique, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche. Néanmoins, ce secteur englobe beaucoup de difficultés à savoir le problème d'écoulement des produits avec le faible accès aux équipements (pirogues, tenues de pêches gans masques bottes filets voiles...) et la cherté de l'essence qui rend difficile les déplacements. Par exemple, de Foundiougne à Ndirnda il faut payer 2000F CFA, et ce n'est pas évident si parfois la commercialisation des produits halieutiques ne marche pas.



La notion de services des pirogues collectives n'est pas trop connue dans nos zones d'intervention précisément dans les zones de pêche. En effet, les pêcheurs affirment qu'ils n'ont jamais bénéficié de ce genre de services où on leur fait des prêts financiers ou en nature (poissons, produits dérivés). Seule la FENAGIE PÊCHE fait des prêts aux calebasses de solidarités, des formations et parfois un suivi, mais ils n'ont jamais entendu parler de ce genre de services.

9.3 Les services d'intermédiation avec les communes

Au Sénégal, l'accès aux services sociaux de base, à savoir la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et aux infrastructures a toujours suscité l'intérêt des autorités. Dans les communes d'intervention des OP partenaires d'Action de Carême Suisse, les problèmes d'accès aux services sociaux de base restent entiers dans la mesure où l'éducation n'est pas assurée pour tous, l'eau est une denrée précieuse, l'accès aux structures de santé encore difficile. Pourtant à la question de savoir si les membres des calebasses ont bénéficié d'un service social de base de la commune par le biais de leur OP, 88 % des personnes enquêtées répondent par la négative. Comme raison énoncée, la plupart stipule que les démarches sont trop compliquées et l'attente très longue et parfois même ils n'obtiennent même pas de réponse de la part des autorités.

Pour les 12% qui ont eu la chance d'en bénéficier, la majorité des services est orientée à la santé à hauteur de 95 %.

Tableau 14 : Nombre d'actions de plaidoyer mené pour l'accès aux services sociaux de base

OP	Rencontres entre la population et la CL	Participation à l'élaboration du budget de la CL	Manifestations
BAMTAREE	5	3	6
UJAK	2	1	1
SAPPAT	0	0	2
ASDES	4	3	2
ADK	2	0	3
UCEM	4	4	3
FENAGI	2	0	1
ACCES	0	0	0
AGRECOL	1	1	0
ALSE	5	3	6
RECODEF	0	4	1
UGPM	0	0	0
Total	25	19	25

Des pistes d'amélioration en guise de conclusion de l'étude sur la SIRPPP

Tout au long de l'étude et principalement durant la phase terrain, l'observation et les entretiens informels réalisés au cours des déplacements ou des veillées nocturnes ont permis d'identifier des difficultés majeures auxquelles les calebasses restent confrontées

La principale difficulté commune à toutes les calebasses enquêtées est la faiblesse des sommes mobilisées. En effet, en plus du manque de moyens financiers, beaucoup de membres, après avoir contracté des prêts, ne remboursent pas à temps. Pourtant la durée de remboursement peut aller jusqu'à 3 mois voire 6 mois et même plus.

La rareté des rencontres constitue également une situation qui ne favorise les cotisations, ce qui affaiblit de plus en plus la caisse de solidarité « lekkett ». Sachant que les besoins n'attendent pas, les membres de calebasses sont donc obligés de trouver d'autres moyens pour satisfaire leurs besoins. Ainsi, l'un des objectifs des calebasses qui est de lutter contre l'endettement n'est pas parfois atteint.

Beaucoup de membres des calebasses n'ont jamais bénéficié des services de la convention locale, ce qui fait qu'on continue à constater des gaspillages ou de vivre certaines pressions sociales durant certaines cérémonies.

L'entente entre les membres au sein même des calebasses n'est pas aussi parfaite et cela ne motive pas celles qui veulent intégrer.

Dans le processus de contractualisation d'un prêt, le membre est parfois obligé de passer par plusieurs personnes, ce qui pose un problème de confidentialité.

Ainsi, dans le cadre de l'accompagnement à faire en direction des calebasses et de leurs membres, le Programme par Pays d'Action de Carême Suisse devrait aller dans le sens :

- De confectionner un vaste programme de formation qui irait dans le sens de renforcer les capacités des membres des calebasses dans les domaines tels que : l'alphabétisation, les techniques agro écologiques, la techniques de transformation des produits, la gestion financière, la dynamique organisationnelle ;
- D'accompagner les membres dans la mise en œuvre de leurs activités productives par la clôture des périmètres maraichers, la mise en place de système d'irrigation, la facilitation de l'accès aux intrants, la promotion du maraichage de table, la facilitation de l'accès aux financements et l'octroi d'équipements entre autres.